



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
3 Juin 2010

COMPTE RENDU

Étaient présents : Tous les conseillers sauf

Excusé(e)s : JEANNOT Michel, GARNERET Patrick, MANCHON Martine

Absent(e)s : 0

Secrétaire de séance : **M. Philippe COULON**

Le Maire ouvre la séance à 20h30.

Après avoir lu le compte rendu du dernier conseil municipal, en date du 16 Avril 2010,
Il présente l'ordre du jour, à savoir :

1. Tableau de classement de la voirie communale

Suite à la présentation du 1^{er} projet, et ayant pris en compte des modifications demandées lors du débat en conseil du 16/04/2010, le Maire soumet à nouveau le projet du classement des voies communales. La modification notoire, apportée au dossier, concerne principalement le « chemin des Prés », qui, initialement porte le n°5 sur le tableau de classement et qui se décline maintenant en section n° 5a et section n°5b.

Toujours dans le cadre de ce dossier, le Maire propose à son assemblée délibérante de réfléchir sur la conservation ou non des portions des chemins ruraux suivants:

- Chemin de « La vie Jaune »
- Chemin rural sur Plenise

Ces 2 chemins comportent tous deux respectivement une portion, qui aujourd'hui n'est plus utilisée par les usagers, circulant sur le RD 331.

2. Compte rendu de l'Enquête publique (Carte communale)

Le compte rendu du Commissaire Enquêteur, nommé pour conduire l'enquête publique qui s'est déroulée du 1^{er} Mars au 3 Avril dernier est présenté au conseil municipal.

Ce compte rendu se compose de 10 requêtes, sollicitées par plusieurs propriétaires terriens, dans l'optique de rendre leur bien, potentiellement constructible.

Le Maire propose au conseil municipal de débattre largement sur ces différentes doléances, de dégager pour chacune de celles-ci une position unanime afin de finaliser ces décisions, lors de la prochaine réunion prévues avec le bureau d'études qui a conduit le document de la carte communale.

Au sortir de cette prochaine réunion de travail, chacune des personnes ayant formulé une demande au cours de l'enquête publique, sera personnellement informée de la décision du conseil municipal.

3. Travaux de réfection du « Chemins des Prés »

Le Maire informe le conseil que la commission d'appel d'offre, réunie le mercredi 12 Mai à 14 h 30, a retenue l'entreprise « S.A.S CLIMENT T.P. », parmi les six dossiers présentés.

Le Maire sollicite le conseil, afin de l'autoriser à signer l'acte d'engagement des travaux et à notifier le marché à l'entreprise choisie lors de cette commission.

A l'unanimité, le conseil autorise le Maire à entreprendre ces démarches administratives, permettant de réaliser ces travaux au plus vite.

La commission en charge de la voirie communale demande au Maire d'enclencher dans le même temps l'estimation, consistant à une opération de rebouchage des trous, localisés sur les autres chemins ruraux.

4. Questions et Activités diverses

Les travaux d'entretien du bâtiment « CUMA » sont à ce jour en partie réalisés.

A ce sujet, Jérôme GARNERET, Président de la « CUMA », assisté de Claude HENRIOT, Trésorier, soumettent au conseil municipal, l'étude d'une réactualisation du contrat passé à l'époque entre la commune et la Cuma.

Les bâtiments, propriété communale, sont mis à la disposition des adhérents de la « CUMA ». En fin d'année 2011, le financement des ces installations arrivant à son terme, il sera alors temps de renégocier ce contrat, sachant que le comité des fêtes, utilisateur saisonnier des ces locaux, demande à être intégré dans ces discussions.

Une réflexion d'ensemble apparaît indispensable, afin de mutualiser les souhaits de chacun.

Le Maire propose que cette année 2010, vu les manifestations répétitives prévues, face office de test pour définir un compromis équitable et bénéfique pour tous, rappelant toutefois que les installations restent l'outil des adhérents de la Cuma et que les impératifs agricoles restent la priorité sur les autres prévisions ponctuelles non cadrées.

Le Maire rappelle la cérémonie du 18 Juin prochain qui accueillera l'ensemble des associations patriotiques, ainsi que les élus du canton.

La tenue récente d'une réunion d'information sur les dolines, parsemant notre commune a permis d'éclairer certains aspects d'ordre environnementaux. Cette rencontre s'est révélée fructueuse pour les personnes présentes.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 23 h 00